
Éclairage

Les ménages à niveau
de vie médian



Avertissement

Sur les sites Internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

En Outre-mer, moins d'une personne sur dix appartient à un ménage médian

Céline Arnold et Lise Pontié*

En 2013, dans quatre des départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion), moins d'une personne sur dix vit dans un ménage médian, défini comme un ménage dont le revenu par unité de consommation (UC) est compris entre 90 % et 110 % du revenu par UC médian des DOM. Cette part est bien inférieure à celle observée en métropole (une personne sur six). En revanche, la pauvreté est beaucoup plus répandue outre-mer : trois personnes sur dix y sont pauvres, c'est-à-dire ont un revenu par UC inférieur à 60 % du revenu par UC médian des DOM.

Les personnes qui composent ces ménages médians ultramarins vivent majoritairement en famille avec des enfants. Elles appartiennent beaucoup plus souvent qu'en métropole à une famille monoparentale : c'est le cas d'une sur cinq. De fortes disparités de diplôme existent selon le revenu, comme en métropole. Près de la moitié des individus médians des DOM ne possèdent aucun diplôme ou seulement un certificat d'études primaires, soit presque deux fois plus qu'en métropole. Même si l'emploi devient plus fréquent au fur et à mesure que le revenu s'élève, seuls quatre individus médians ultramarins sur dix sont en emploi ; près de deux sur dix sont au chômage, soit trois fois plus qu'en métropole. Les deux tiers des individus médians en emploi sont employés ou ouvriers tandis que les professions intermédiaires sont nettement sous-représentées, ce qui n'est pas le cas en métropole. Enfin, le revenu des ménages médians est constitué pour 55 % de revenus d'activité, 20 % de retraites et 16 % de prestations sociales. Par rapport aux ménages médians de métropole, la contribution des prestations sociales à leur revenu est plus importante, celle des revenus d'activité et des retraites est en revanche plus faible.

Outre des revenus en moyenne plus faibles, les ultramarins (définis ici comme les personnes vivant en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à La Réunion) se distinguent des métropolitains par une situation vis-à-vis de l'emploi spécifique et par leurs caractéristiques socio-démographiques. Le taux d'emploi est plus faible en Outre-mer : quatre personnes sur dix sont en emploi contre cinq sur dix en métropole d'après l'enquête Logement de 2013 (*encadré 1*). À l'inverse, le taux de chômage dans les DOM est près de trois fois supérieur à celui de la métropole. Par ailleurs, les familles avec enfants sont plus fréquentes dans les DOM pris dans leur ensemble qu'en métropole, notamment les familles monoparentales. La population y est également légèrement plus jeune. L'ampleur des différences avec la métropole varie toutefois d'un DOM à l'autre. Si le taux d'emploi varie modérément (de 36,9 % à La Réunion à 41,6 % en Guyane), les caractéristiques socio-démographiques diffèrent davantage d'un DOM à l'autre. La part de familles monoparentales est par exemple plus importante en Guyane (28,8 %) qu'à La Réunion (19,1 %). La population est plus jeune en Guyane (16,4 % de moins de 25 ans) et à La Réunion (13,6 %) qu'en Guadeloupe (9,4 %) et en Martinique (9,3 %) [Breton *et al.*, 2009].

* Céline Arnold, Lise Pontié, Insee.

Cet article décrit les individus médians ultramarins, c'est-à-dire qui vivent dans un ménage dont le **revenu par unité de consommation** (UC) est compris entre 90 % et 110 % du revenu par UC médian des DOM. Pour cela, il s'appuie sur l'enquête Logement de 2013, qui sert également de référence pour la comparaison avec la métropole. Il complète ainsi les autres éclairages, dont les sources mobilisées couvrent uniquement le champ de la France métropolitaine. Les quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion) sont étudiés ici dans leur ensemble. Qui sont donc les individus médians en Outre-mer ? Comment se situent-ils au sein de la population ultramarine ? En quoi diffèrent-ils des individus médians métropolitains ?

Moins d'une personne sur dix appartient à un ménage médian dans les DOM

Le revenu par UC médian considéré ici est relatif à l'ensemble des DOM. Dans ces derniers, la part de personnes vivant dans des ménages appartenant aux catégories intermédiaires de revenu est moins importante qu'en métropole. En particulier, en 2013, moins d'une personne sur dix (9,3 %) appartient à un **ménage médian**, c'est-à-dire dont le revenu par UC est compris entre 90 % et 110 % du revenu par UC médian des DOM (*figure 1*). La part des personnes appartenant à un ménage médian est ainsi deux fois moindre qu'en métropole (en utilisant le revenu médian de métropole pour y définir les catégories de ménages). Par contre, 29,4 % des personnes appartiennent à un **ménage pauvre** et 22,6 % à un **ménage aisé**, soit respectivement environ deux fois plus qu'en métropole. L'écart de revenu moyen entre les ménages aisés et les ménages pauvres est aussi plus élevé dans les DOM : il y atteint 7,6 contre 6,8 en métropole.

1. Répartition de la population des DOM selon la catégorie de revenu par UC en 2013

en %

	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médians	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés
Ensemble des 4 DOM	29,4	19,0	9,3	19,7	22,6
Guyane	36,6	19,3	7,5	14,5	22,1
Martinique	22,0	19,1	10,5	22,9	25,5
Guadeloupe	28,0	17,4	10,3	21,4	23,0
La Réunion	31,5	19,7	8,7	18,8	21,4

Champ : DOM hors Mayotte, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : 29,4 % de la population ultramarine appartient à un ménage pauvre.

Source : Insee, enquête Logement 2013.

Cette faible part des catégories médianes de revenu se retrouve à des degrés divers dans chacun des quatre DOM de notre champ d'étude. C'est à La Réunion et en Guyane que les individus médians sont en proportion les moins nombreux (respectivement 8,7 % et 7,5 %). Dans ces départements, la part des individus vivant dans un ménage pauvre est plus importante (36,6 % en Guyane et 31,5 % à La Réunion). À l'inverse, en Martinique, près de la moitié des individus vivent au sein de ménages aisés ou **plutôt aisés**. La répartition de la population de Guadeloupe selon la catégorie de revenu se rapproche plutôt de celle de la Martinique, avec toutefois un peu plus de personnes appartenant à un ménage pauvre.

Une façon alternative de comparer DOM et métropole serait de prendre comme référence le revenu médian de France métropolitaine (utilisé dans les autres éclairages) pour définir les catégories de ménages dans les DOM. Cette méthode permet de voir comment seraient reclassées en métropole les catégories de ménages des DOM (*encadré 2*).

Encadré 1

Source et mesure

L'enquête Logement est l'une des principales enquêtes de l'Insee par son ancienneté (1955) et la taille de son échantillon (plus de 36 000 logements répondants en 2013, dont 6 500 dans les 4 DOM décrits ici). Cette source statistique permet de décrire le parc de logements et les conditions d'occupation par les ménages de leur résidence principale. Le champ de l'enquête est constitué des résidences principales, à l'exclusion des communautés et des habitations mobiles. L'enquête Logement est collectée par une interrogation en face à face, avec un enquêteur : les dernières

enquêtes ont eu lieu en 1996, 2001, 2006 et 2013. D'abord effectuée en France métropolitaine, elle a été étendue aux départements d'outre-mer en 2006.

Le montant des impôts directs¹ n'est pas disponible dans l'enquête Logement. De ce fait, le concept de revenu utilisé ici (revenu avant impôts et aides au logement), diffère de celui des autres éclairages (revenu disponible).

L'analyse des ménages médians en Outre-mer se fonde sur l'enquête Logement de 2013, source la plus récente représentative sur le champ des quatre DOM décrits ici.

1. Impôt sur le revenu des personnes physiques, taxe d'habitation, contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

Encadré 2

Les ménages médians des DOM seraient des ménages modestes en métropole

Selon l'enquête Logement, en 2013, le revenu médian par UC des ménages vivant dans quatre des départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion) est de 30 % inférieur à celui des ménages métropolitains. En utilisant comme référence le revenu médian par UC de métropole pour définir les catégories de ménages, 8,0 % des habitants des DOM seulement vivent dans un ménage médian (contre le double en métropole), alors que 47,3 % appartiennent à un ménage pauvre (soit plus du double de la métropole). La part de la population vivant dans un ménage plutôt aisé (17,0 %) est inférieure de plus d'un tiers à

celle de métropole, et celle vivant dans un ménage modeste (18,0 %) est inférieure d'un cinquième. Ainsi, en utilisant la référence métropolitaine, la population modeste au sens du revenu par UC des DOM est à plus de 90 % reclassée dans la catégorie des individus pauvres, les individus plutôt aisés des DOM deviennent pour la grande majorité d'entre eux, modestes ou médians, et moins de la moitié des individus aisés seraient considérés comme aisés en métropole (*figure*). Les personnes qui appartiennent aux ménages médians au sens du revenu par UC dans les DOM seraient toutes qualifiées de modestes en métropole.

Répartition de la population des DOM par catégorie de revenu par UC de leur ménage selon leur catégorie de revenu par UC de la métropole en 2013

en %

	Nouveau classement avec le revenu par UC de métropole comme référence					Ensemble
	Individus pauvres	Individus modestes	Individus médians	Individus plutôt aisés	Individus aisés	
Classement avec le revenu par UC des DOM comme référence						
Individus pauvres	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Individus modestes	93,8	6,2	0,0	0,0	0,0	100,0
Individus médians	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Individus plutôt aisés	0,0	38,6	40,6	20,8	0,0	100,0
Individus aisés	0,0	0,0	0,0	56,9	43,1	100,0
Ensemble	47,3	18,0	8,0	17,0	9,8	100,0

Champ : DOM hors Mayotte, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Lecture : 93,8 % des individus appartenant à des ménages modestes selon le revenu par UC médian ultramarin sont pauvres selon le revenu par UC médian métropolitain.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

Un individu médian des DOM sur cinq vit dans une famille monoparentale

Les familles avec enfants sont plus fréquentes dans les DOM qu'en métropole et notamment les familles monoparentales y sont deux fois plus répandues [Bodier *et al.*, 2015]. Ces spécificités concernent également les individus médians ultramarins, dont la majorité vit en famille avec enfants : en 2013, quatre individus médians sur dix (41,2 %) vivent au sein d'un couple avec enfants et deux sur dix (21,2 %) dans une famille monoparentale (*figure 2*), soit quatre fois plus qu'en métropole. Dans les DOM comme en métropole, plus le revenu s'élevé, plus la part de personnes vivant au sein d'un couple avec enfants augmente, alors que la proportion de celles vivant dans une famille monoparentale tend au contraire à diminuer nettement. 35,3 % des individus pauvres ultramarins vivent dans une famille monoparentale, contre 6,2 % des individus aisés. Par ailleurs, moins d'un individu médian ultramarin sur dix vit seul.

Un peu plus de la moitié (56,4 %) des adultes médians sont des femmes. Celles-ci sont donc légèrement surreprésentées, mais dans une moindre mesure que chez les adultes **modestes**. Comme en métropole, elles sont moins présentes chez les adultes plutôt aisés et aisés.

2. Répartition de la population des DOM par type de ménage selon la catégorie de revenu par UC de leur ménage en 2013

	en %					
	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médians	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés	Ensemble
Personnes seules	9,2	12,6	9,9	10,1	13,2	11,0
Personnes seules de moins de 65 ans	7,0	4,2	4,8	6,5	9,6	6,8
Personnes seules de 65 ans ou plus	2,2	8,4	5,2	3,7	3,5	4,3
Couples sans enfant	9,5	14,0	16,1	19,7	27,7	17,1
Couples de moins de 65 ans sans enfant	5,3	5,5	7,0	10,0	16,6	9,0
Couples dont au moins une personne a 65 ans ou plus sans enfant	4,2	8,5	9,1	9,7	11,1	8,1
Couples avec enfants	36,7	34,0	41,2	47,6	48,1	41,4
Couples avec au moins un enfant mineur	32,6	30,4	39,2	41,3	44,4	37,2
1 enfant	8,6	10,0	13,9	18,9	16,2	13,1
2 enfants	10,6	10,5	12,7	15,4	20,1	13,8
3 enfants ou plus	13,5	10,0	12,6	7,0	8,1	10,2
Couples avec uniquement des enfants majeurs	4,1	3,6	2,0	6,3	3,7	4,2
1 enfant	1,9	1,2	1,2	2,7	2,5	2,0
2 enfants ou plus	2,2	2,5	0,8	3,6	1,2	2,2
Famille monoparentale	35,3	27,1	21,2	13,6	6,2	21,6
Famille monoparentale avec au moins un enfant mineur	30,6	24,7	18,2	11,6	4,7	18,7
1 enfant	9,9	7,6	8,2	6,1	3,5	7,1
2 enfants	9,8	8,3	6,4	4,3	1,1	6,2
3 enfants ou plus	10,9	8,9	3,5	1,2	0,1	5,5
Famille monoparentale avec uniquement des enfants majeurs	4,7	2,3	3,0	2,0	1,4	2,8
1 enfant	2,3	1,2	1,9	1,3	1,0	1,6
2 enfants ou plus	2,4	1,1	1,1	0,7	0,4	1,3
Autres ménages	9,2	12,3	11,5	9,0	4,9	9,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : DOM hors Mayotte, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : 9,2 % des individus pauvres vivent seuls.

Source : Insee, enquête Logement 2013.

Les individus médians des DOM sont plus souvent d'âge intermédiaire que ceux de métropole

Dans les DOM comme en métropole, plus le revenu est élevé, plus la part des adultes de moins de 25 ans est faible. Les adultes médians ultramarins occupent ainsi une position intermédiaire : 11,8 % d'entre eux ont moins de 25 ans, contre 18,8 % pour les adultes appartenant à un ménage pauvre et 5,5 % pour ceux appartenant à un ménage aisé (figure 3). Les 35-44 ans sont légèrement surreprésentés parmi les adultes médians, ce qui les distingue des adultes appartenant à des ménages modestes ou pauvres. Les 65 ans ou plus sont plus fortement représentés chez les adultes médians, mais moins nettement que chez les adultes modestes. Par rapport à la métropole, les individus médians ultramarins sont plus souvent âgés de 35 à 54 ans et ont moins souvent 65 ans ou plus. La part parmi eux des 25-34 ans est proche de celle de l'ensemble de la population dans les DOM, alors qu'en métropole, elle lui est supérieure.

Près de la moitié des individus médians des DOM sont sans diplôme

La population ultramarine est globalement moins diplômée que celle de métropole. C'est aussi le cas chez les individus médians. Ainsi, 48,7 % des adultes ultramarins vivant dans un ménage médian ne possèdent aucun diplôme ou au plus le certificat d'études primaires (figure 3), soit presque deux fois plus qu'en métropole. La part d'adultes sans diplôme varie fortement au sein de la population ultramarine selon la catégorie de revenu. Par rapport aux 37,1 % de sans-diplôme parmi les adultes plutôt aisés et aux 60,3 % parmi les adultes

3. Répartition des adultes des DOM par caractéristiques socio-démographiques selon la catégorie de revenu par UC de leur ménage en 2013

en %

	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médians	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés	Ensemble
Sexe						
Homme	44,6	40,7	43,6	46,6	47,6	44,9
Femme	55,4	59,3	56,4	53,4	52,4	55,1
Tranche d'âge						
Moins de 25 ans	18,8	13,2	11,8	10,0	5,5	12,0
25-34 ans	15,3	14,7	14,5	15,8	13,5	14,8
35-44 ans	17,6	16,8	20,4	20,6	21,0	19,2
45-54 ans	22,1	17,5	19,0	21,1	21,0	20,5
55-64 ans	14,7	11,6	14,5	14,7	21,5	15,8
65 ans ou plus	11,7	26,2	19,8	17,8	17,5	17,8
Niveau de diplôme						
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	61,2	60,3	48,7	37,1	15,8	43,7
Brevet des collèges	6,2	4,7	6,3	6,3	7,0	6,2
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	16,4	16,4	20,0	22,5	13,6	17,3
Baccalauréat ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	11,7	12,8	15,7	18,6	19,0	15,5
Baccalauréat + 2 ans	2,6	2,9	5,2	8,8	16,5	7,6
Diplôme supérieur à baccalauréat + 2 ans	1,7	2,8	4,0	6,6	28,0	9,6

Champ : DOM hors Mayotte, personnes âgées de 18 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : 44,6 % des adultes de 18 ans ou plus vivant dans un ménage pauvre des DOM sont des hommes.

Source : Insee, enquête Logement 2013.

modestes, les adultes médians se situent dans une position intermédiaire. Ces écarts entre catégories de revenu sont moins prononcés pour les diplômés de niveau CAP-BEP et le baccalauréat. 15,7 % des individus appartenant à un ménage médian ont le baccalauréat, soit une part relativement proche des ménages modestes (12,8 %) et des ménages plutôt aisés (18,6 %). Par contre, pour les diplômés du supérieur, les disparités entre catégories de revenu sont plus importantes : moins de 10 % des individus médians sont diplômés du supérieur, et cette part ne dépasse pas 15 % quelle que soit la catégorie de ménages, sauf pour les personnes aisées parmi lesquelles elle atteint 44,6 %.

Quatre individus médians des DOM sur dix sont au chômage ou en inactivité (hors retraite)

Le chômage et l'inactivité (hors retraite) sont plus répandus en Outre-mer. Notamment, parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, celles qui sont au chômage y sont trois fois plus nombreuses en proportion qu'en métropole. Si chômage et inactivité sont moins fréquents au fur et à mesure que le revenu augmente, les individus médians ultramarins restent néanmoins nombreux à être concernés (figure 4). 17,5 % d'entre eux sont au chômage, soit trois fois plus qu'en métropole. Cette part est deux fois moins élevée que pour les ménages pauvres (40,0 %) mais trois fois plus importante que pour les ménages aisés (5,1 %). Par ailleurs, dans les DOM, 24,6 % des individus médians sont inactifs hors retraite – deux fois plus qu'en métropole – et 19,6 % sont retraités. Ces parts sont équivalentes à celles de l'ensemble de la population ultramarine.

Ainsi, seulement quatre individus médians sur dix sont en emploi (38,2 %). La part des personnes en emploi et, parmi elles, la part de salariés en CDI (y compris titulaires de la fonction publique) sont croissantes avec le revenu. Parmi les individus médians, 24,3 % sont salariés en CDI (y compris titulaires de la fonction publique). Par ailleurs, 10,2 % des individus médians travaillent dans la fonction publique. À la différence de la métropole, dans les DOM, plus le revenu est élevé, et plus la part de la fonction publique au sein des salariés est

4. Statut d'activité des personnes âgées de 15 ans ou plus des DOM selon la catégorie de revenu par UC de leur ménage en 2013

en %

	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médians	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés	Ensemble
Personnes en emploi	16,1	25,0	38,2	50,3	62,1	37,9
Non-salariés	4,8	4,1	5,8	5,8	8,1	5,8
Salariés	11,3	20,9	32,4	44,5	54,0	32,1
Salariés en CDI dans le privé	5,3	10,7	17,3	23,8	21,9	15,2
Salariés en CDD ou autre emploi à durée limitée dans le privé	3,4	4,5	5,0	4,5	2,1	3,7
Titulaires ou salariés ayant un emploi sans limite de durée de la fonction publique	1,2	2,4	7,0	12,7	27,4	10,6
Salariés de la fonction publique ayant un emploi à durée limitée	1,4	3,3	3,1	3,5	2,6	2,6
Chômeurs	40,0	23,4	17,5	12,7	5,1	20,8
Inactifs	43,9	51,5	44,2	37,0	32,8	41,3
Retraités	10,1	23,9	19,6	19,3	21,1	18,1
Autres inactifs	33,8	27,7	24,6	17,7	11,7	23,2

Champ : DOM hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : 16,1 % des personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage pauvre des DOM sont en emploi.

Source : Insee, enquête Logement 2013.

importante. En particulier, en Outre-mer, les cadres appartiennent deux fois plus souvent à la fonction publique qu'au privé. Cette surreprésentation des cadres dans la fonction publique par rapport au privé [Michel *et al.*, 2010] est nettement plus marquée qu'en métropole. Enfin, 15,1 % des personnes médianes en emploi sont non salariées (soit 5,8 % de l'ensemble des personnes médianes). Cette part est proche de celle des autres catégories de revenu, à l'exception des personnes appartenant à des ménages pauvres (29,9 % d'entre elles sont non salariées lorsqu'elles sont en emploi).

Les deux tiers des individus médians des DOM sont ouvriers ou employés

En Outre-mer comme en métropole, une personne sur deux en emploi est employé ou ouvrier. En revanche, les cadres sont moins nombreux en proportion qu'en métropole, alors que les indépendants y sont plus présents. Par rapport à la métropole, les employés et ouvriers sont nettement surreprésentés parmi les individus médians ultramarins en emploi dont ils représentent les deux tiers (*figure 5*). Plus de quatre personnes en emploi appartenant à un ménage médian sur dix sont employées (43,1 %), une part à peu près équivalente à celle parmi les ménages modestes ou plutôt aisés en emploi. De plus, 23,7 % des individus médians en emploi sont ouvriers, une part proche de celle observée parmi les ménages plutôt aisés mais plus faible que pour les ménages modestes (31,7 %). Les professions intermédiaires sont nettement sous-représentées chez les ménages médians ultramarins, ce qui n'est pas le cas en métropole. Seules 17,2 % des personnes en emploi vivant dans un ménage médian appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle des professions intermédiaires. Les cadres sont encore davantage sous-représentés chez les individus médians en emploi (2,7 %). Enfin, un individu médian sur dix en emploi est artisan ou commerçant, soit une part équivalente à celle des personnes modestes mais plus élevée que pour les personnes plutôt aisées.

5. Catégorie socioprofessionnelle des personnes âgées de 15 ans ou plus des DOM en emploi selon la catégorie de revenu par UC de leur ménage en 2013

en %

	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médians	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	7,6	4,1	2,5	1,3	1,3	2,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	17,3	10,5	10,9	7,3	5,8	8,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3,1	1,3	2,7	5,1	25,0	12,0
Professions intermédiaires	10,6	14,2	17,2	21,3	36,9	25,0
Employés	30,4	38,2	43,1	41,1	23,5	32,8
Ouvriers	31,0	31,7	23,7	24,0	7,4	19,2

Champ : DOM hors Mayotte, actifs occupés âgés de 15 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : 7,6 % des personnes en emploi de 15 ans ou plus vivant dans un ménage pauvre des DOM sont agriculteurs exploitants.

Source : Insee, enquête Logement 2013.

Seulement la moitié du revenu des ménages médians ultramarins provient de leur activité

En Outre-mer, les revenus d'activité ainsi que les pensions et retraites représentent en moyenne une plus faible part du revenu des ménages qu'en métropole, en raison du plus faible taux d'emploi. Il en est de même pour les revenus du patrimoine, y compris pour les ménages

aisés. À l'inverse, les prestations sociales (minima sociaux et allocations familiales) contribuent davantage au revenu des ménages, du fait de revenus moyens plus faibles qu'en métropole et donc d'une plus forte éligibilité à ces prestations.

En 2013, le revenu des ménages médians en Outre-mer se compose pour 55 % de revenus d'activité, pour 20 % de pensions et retraites et pour 16 % de prestations sociales (figure 6). Les indemnités de chômage représentent 7 % de leur revenu et les revenus du patrimoine seulement 1 %. Par rapport à la métropole, pour les ménages médians, les prestations sociales et les indemnités de chômage contribuent davantage à leur revenu. C'est l'inverse pour les pensions et retraites.

6. Composition du revenu des ménages des DOM selon leur catégorie de ménages en 2013

en %

	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médians	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés	Ensemble
Revenus d'activité	20	36	55	68	72	62
Indemnités de chômage	12	9	7	5	2	4
Pensions et retraites	11	22	20	19	19	19
Prestations sociales ¹	56	32	16	6	2	11
Revenus du patrimoine	1	1	1	2	6	4
Ensemble du revenu du ménage	100	100	100	100	100	100

1. Les prestations sociales se composent ici des minima sociaux et des allocations familiales.

Champ : DOM hors Mayotte, ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : les revenus d'activité représentent 20 % du revenu déclaré des ménages pauvres vivant dans les DOM.

Source : Insee, enquête Logement 2013.

Pour les catégories de ménages aux revenus supérieurs, la part des revenus d'activité est nettement plus élevée (68 % par exemple pour les ménages plutôt aisés), tout comme celle des revenus du patrimoine mais dans une moindre proportion qu'en métropole. En revanche, celles des prestations sociales et des indemnités de chômage sont plus faibles (respectivement 6 % et 5 % pour les ménages plutôt aisés). La situation s'inverse pour les ménages modestes et pauvres. La part des prestations sociales dans le revenu des ménages modestes est deux fois plus importante que pour les ménages médians. Les revenus d'activité ne constituent que 36 % de leur revenu.

Quant aux pensions et aux retraites, elles dépendent assez peu de la catégorie de ménages, sauf pour les ménages pauvres, relativement plus jeunes, où leur part est près de deux fois moins importante que pour les autres catégories de ménages.

En définitive, alors qu'en métropole les ménages médians sont, du point de vue de la part des revenus d'activité et des prestations sociales, proches des catégories de ménages au niveau de vie supérieur, dans les DOM ils se trouvent dans une situation intermédiaire entre les ménages plus favorisés et ceux moins favorisés. ■

Définitions

Revenu par unité de consommation : il s'agit du revenu du ménage, avant paiement des impôts directs et perception des aides au logement (ALS, APL, ALF). Il comprend les revenus d'activité et de remplacement (y compris la CRDS et la CSG non déductible), les prestations familiales et les minima sociaux, les revenus du patrimoine et d'autres revenus (notamment les pensions alimentaires reçues ou les indemnités de licenciement). Il est divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée (1 unité au premier adulte du ménage, 0,5 unité aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 unité aux enfants de moins de 14 ans).

Les ménages entrant dans le champ de l'étude sont décomposés en cinq catégories :

- **les ménages médians**, dont le revenu par unité de consommation (UC) est compris entre 90 % et 110 % du revenu par UC médian ;
- ceux dont le revenu par UC est moins élevé que celui des ménages médians :
 - les **ménages pauvres** avec un revenu par UC inférieur à 60 % de la médiane,
 - les **ménages modestes** avec un revenu par UC compris entre 60 % et 90 % de la médiane ;
- ceux dont le revenu par UC est plus élevé que celui des ménages médians :
 - les **ménages plutôt aisés** avec un revenu par UC compris entre 110 % et 180 % de la médiane,
 - les **ménages aisés** avec un revenu par UC supérieur à 180 % de la médiane.

Un individu est médian (respectivement pauvre, modeste, plutôt aisé, aisé) s'il appartient à un ménage médian (respectivement pauvre, modeste, plutôt aisé, aisé).

Pour en savoir plus

Bodier M., Buisson G., Lapinte A., Robert-Bobée I., « Couples et familles : entre permanences et ruptures », in *Couples et Familles*, coll. « Insee Références », édition 2015.

Breton D., Condon S., Marie C.-V., Temporal F., « Les départements d'Outre-Mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations », *Population et Sociétés* n° 460, Ined, octobre 2009.

Michel C., Theulière M., Missègue N., « Les inégalités de revenus entre les DOM et la métropole », *Insee Première* n° 1279, février 2010.
